

Le règlement CE 178/2002 définit la traçabilité comme « la capacité à retracer, à travers toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution, le cheminement d'une denrée alimentaire, d'un aliment pour animaux, d'un animal producteur de denrées alimentaires ou d'une substance destinée à être incorporée ou susceptible d'être incorporée dans une denrée alimentaire ou un aliment pour animaux ».

Les principaux objectifs de la traçabilité sont la sécurité alimentaire et la loyauté des informations délivrées entre opérateurs économiques ou aux consommateurs.

Nadal alcools a mis en place, en lien avec ses fournisseurs et à l'issue d'analyses HACCP, une organisation et une série de procédures qui lui permettent de répondre tant aux obligations réglementaires qu'à l'attente de ses clients :

identifier les fournisseurs et les clients respectivement d'un produit fourni et d'un produit livré, disposer de systèmes et de procédures permettant de mettre ces informations à disposition, étiqueter ou identifier de façon adéquate les denrées alimentaires mises sur le marché pour faciliter leur traçabilité, prendre les dispositions adaptées en cas de problème identifié.

Des exercices de traçabilité et de retrait-rappel sont réalisés au moins une fois par an pour tester l'efficacité du système.

1) LE PÉRIMETRE

Dans l'environnement de Nadal alcools, il convient de distinguer 3 grandes étapes, chacune répondant aux principes de traçabilité requis.

ère 1 Etape : la réception et le stockage

Cette étape concerne la réception des camions citernes en provenance des usines pour stockage dans nos cuves spécifiques bio. Notre cuverie pour bio comme l'ensemble de nos cuves est en inox. Entrées et sorties sont séparées ainsi que la tuyauterie évitant ainsi tout possible mélange de produit ou de lots différents. L'ensemble de nos fournisseurs fournissent un bulletin d'analyse et un n° de lot par citerne entrant chez nous. Ces lots entrants sont isolés jusqu'à expiration du lot précédent. Nadal alcools effectue auprès d'un laboratoire indépendant des analyses de contrôles aléatoires de ces lots déjà certifiés par nos producteurs partenaires.

Ets Joseph Nadal SAS / Traçabilité BIO V1 Date de mise à jour : 29/11/2022

Entrepôts | Bureaux
30 rue d'en Cavallès | 12 Rue des Cigognes
66160 LE BOULOU | 66700 ARGELÈS SUR MER

Tél. 04 68 82 03 02
contact@joseph-nadal.fr

www.nadal-alcools.com

2^{ème} Etape : le conditionnement

Selon le sens commun, le conditionnement désigne l'**emballage des produits** dans un contenant prédéterminé. A cette étape, les **procédures** en place enregistrent l'origine du produit conditionné et l'emballage primaire utilisé qui est clairement identifié.

Cette opération donne lieu à l'**attribution d'un N° de lot de conditionnement**. Ce numéro assure la traçabilité ascendante et descendante.

3^{ème} Etape : la mise sur le marché

Toutes les **commandes** sont reçues et enregistrées par Nadal alcools. Après analyse, elles sont transmises à nos entrepôts pour préparation en même temps que sont affrétés les transporteurs, selon les clauses prévues dans les contrats de vente.

Les **expéditions** sont réalisées selon un cahier des charges, qui impose des **contrôles** et des **enregistrements** dont, entre autres, le nom des clients destinataires, la référence des produits et leur numéro(s) de lot(s). Ces enregistrements permettent d'assurer la **traçabilité descendante**.

2) LES MOYENS D'INFORMATION

Des règles de **codification des numéros de lots** ont été définies et appliquées.

► Pour les produits vrac, le n° de lot correspond au N° de l'analyse du lot d'alcool entrée précédemment et utilisé au moment du chargement. Il comporte 8 chiffres.

► Pour les produits conditionnés, chaque emballage comporte un N° de lot de conditionnement, la référence commerciale du produit et le nom de Nadal alcools, conformément à la réglementation en vigueur. Le **N° de lot** correspond au N° de l'analyse du lot d'alcool entrée précédemment et utilisé au moment du remplissage. Il est composé de 8 chiffres. La conservation simple de ce n° de lot entrant permet de remonter bien au delà de notre périmètre et ainsi assurer une traçabilité complète à nos clients. Cet usage du même n° de la citerne entrante à l'expédition à nos clients permet une réactivité rapide en cas de demande ou de problème.

Ets Joseph Nadal SAS / Traçabilité BIO V1 Date de mise à jour : 29/11/2022

Entrepôts

30 rue d'en Cavallès
66160 LE BOULOU

Bureaux

12 Rue des Cigognes
66700 ARGELÈS SUR MER

Tél. 04 68 82 03 02

contact@joseph-nadal.fr

www.nadal-alcools.com

► **Les documents d'accompagnement**

Le Bon de Livraison (ou Déclaration de Chargement et de Livraison d'Alcool Ethylique) constitue un document essentiel en matière de communication et de traçabilité.
On y retrouve notamment :

- le N° DSA ou de DAE.
- la date d'expédition
- le N° d'Accises de Nadal Alcools du lieux d'expédition,
- le nom du client et l'adresse de livraison
- la désignation commerciale des marchandises, les quantités chargées, le TAV, la masse volumique selon la table des masses volumiques commerciales.
- le nom du transporteur, pour les citernes le N° des plombs et la date du dernier lavage effectué
- une zone de commentaires où peuvent figurer des informations personnalisées (échantillons, test de propreté, observations)
- Signatures du chauffeur et de l'expéditeur

Ets Joseph Nadal SAS / Traçabilité BIO V1 Date de mise à jour : 29/11/2022

Les informations reprises sur ce document sont données de bonne foi. Malgré les soins apportés pour en garantir l'exactitude, elles ne sauraient engager notre responsabilité juridique. Ce document est susceptible d'être mis à jour sans préavis.

Entrepôts

30 rue d'en Cavailès
66160 LE BOULOU

Bureaux

12 Rue des Cigognes
66700 ARGELÈS SUR MER

Tél. 04 68 82 03 02

contact@joseph-nadal.fr

www.nadal-alcools.com

N°SIRET 614 201 077 00029 - CODE APE 4634Z

TVA Export FR 70614201077 N° Accise FR012907E0820

Banques : BPS Port-Vendres 16607 00004 00421 455303 91

SOC.GEN Port-Vendres 30003 0160600020900118 70

Caution Banque Populaire du Sud n° 7756



un savoir faire

DISTILLÉ AU COEUR DE VOS MÉTIERS



Entrepôts

30 rue d'en Cavailès
66160 LE BOULOU

Bureaux

12 Rue des Cigognes
66700 ARGELÈS SUR MER

Tél. 04 68 82 03 02
contact@joseph-nadal.fr

www.nadal-alcools.com

N°SIRET 614 201 077 00029 - CODE APE 4634Z

TVA Export FR 70614201077 N° Accise FR012907E0820
Banques : BPS Port-Vendres 16607 00004 00421 455303 91
SOC.GEN Port-Vendres 30003 0160600020900118 70
Caution Banque Populaire du Sud n° 7756



un savoir faire 

DISTILLÉ AU COEUR DE VOS MÉTIERS